

LES COMPTES PROVISOIRES DE L'AGRICULTURE EN 2022 EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

En 2022, la production agricole en Centre-Val de Loire augmente fortement en valeur (+ 9,6 %) et s'établit à plus de 6,2 milliards d'euros, son niveau le plus élevé depuis 2010. La hausse des prix explique ce niveau record, tant pour la production végétale (+ 8,8 % en valeur) que pour la production animale (+ 14,5 %). Les volumes de production sont quant à eux en baisse : - 1,4 % pour les productions végétales et - 4,1 % pour les productions animales. Les consommations intermédiaires augmentent de près de 24 %, également sous l'effet de la hausse des prix. Les subventions d'exploitation sont en revanche en baisse suite à l'arrêt des aides liées à la crise du Covid-19. Au final, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs (VABCF) diminue de 5,2 % à 3,3 milliards d'euros, mais il s'agit toujours de la deuxième meilleure année de la période 2018-2022, juste après l'année 2021.

La production de la branche agricole en 2022 en Centre-Val de Loire

Millions d'euros	2021 semi- définitif	2022 provisoire	Évolution 2022 provisoire / 2021 semi-définitif (%)		
			valeur	volume	prix
Productions végétales	4 500	4 898	8,8	- 1,4	10,4
dont céréales	2 179	2 162	- 0,8	- 11,0	11,5
dont blé tendre	1 075	1 055	- 1,9	- 10,0	9,0
✓ maïs	379	325	- 14,1	- 22,2	10,3
✓ orges	427	480	12,5	- 1,5	14,2
oléagineux	625	698	11,8	12,3	- 0,4
légumes frais	183	220	20,6	0,6	19,8
fruits	75	102	36,7	43,0	- 4,4
pommes de terre	688	684	- 0,6	- 5,8	5,5
vins d'appellation	251	388	54,5	46,5	5,5
Productions animales	951	1 088	14,5	- 4,1	19,4
dont gros bovins	277	317	14,5	- 2,9	18,0
✓ porcins	68	57	- 17,1	- 32,5	22,8
✓ volailles	233	265	13,8	- 4,3	19,0
✓ lait de vache	156	183	16,9	- 0,4	17,4
Productions de services	224	232	3,4	- 1,7	5,2
Production totale (hors subventions)	5 675	6 217	9,6	- 1,9	11,7
Subventions sur les produits	41	40	- 1,3	- 6,7	5,8
Production au prix de base	5 715	6 258	9,5	- 1,9	11,6
Consommations intermédiaires	2 761	3 411	23,6	1,7	21,5
dont produits pétroliers	165	220	33,5	- 4,0	39,1
✓ engrais et amendements	383	607	58,3	- 11,6	79,1
✓ produits de protection des cultures	322	333	3,4	0,0	3,4
✓ aliments pour animaux	711	1 033	45,3	14,8	26,5
Valeur ajoutée brute	2 955	2 846	- 3,7	- 5,3	1,7
Subventions d'exploitations	645	576	- 10,7	-	- 10,7
Impôts fonciers	70	71	0,4	-	0,4
Autres impôts sur la production	21	25	15,8	-	15,8
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	3 508	3 327	- 5,2	-	-

Hausse de la valeur de la production végétale en 2022

La hausse des prix qui se poursuit en 2022 entraîne une progression en valeur de près de 9 % de la production végétale en Centre-Val de Loire. Celle-ci avait déjà particulièrement augmenté en 2021 avec une évolution de 34,6 %.

Stabilité de la production de céréales

La production de céréales se stabilise en valeur (- 0,8 %) en 2022. Concernant les volumes, la production est en baisse de 11 %, effet conjugué de la diminution des surfaces et des rendements pour certaines cultures comme le blé tendre ou le maïs. Seul le colza voit sa production augmenter de 24 % en 2022. Mais la flambée des cours des céréales suite au conflit russo-ukrainien entraîne une hausse de plus de 10 % du prix des céréales sur la campagne 2022/2023 (prix moyens du 01/07/22 au 31/12/22 pour les comptes provisoires) par rapport à la campagne 2021/2022 (du 01/07/21 au 30/06/22).

Inversement, les volumes d'oléagineux progressent de plus de 12 %, principalement sous l'effet de l'augmentation de 22 % des surfaces en colza. Alors que les prix sont stables en début de campagne, la production en valeur des oléagineux augmente finalement de 11,8 %.

Rebond de la production viticole en 2022

La plus forte hausse au sein de la production végétale concerne la valeur de la production viticole qui augmente de presque 55 % en ce début de campagne 2022/2023 (du 01/08/22 au 28/02/23 pour ce compte provisoire), après une baisse d'environ 10 % sur la campagne précédente (du 01/08/21 au 31/07/22). Si la production régionale augmente globalement en volume de 46,5 %, la situation est très inégale selon les secteurs. En effet, les aléas météorologiques, fortes gelées en avril, épisodes orageux accompagnés de grêle en juin et stress hydrique en été, ont entraîné des rendements très hétérogènes. À noter que cette forte hausse des volumes produits fait suite à la petite récolte 2021, en chute de 30 % par rapport à 2020. Les cours de la campagne 2022/2023 des vins du Val de Loire poursuivent la tendance haussière de la campagne précédente. Les prix augmentent en moyenne de 5,5 % toutes appellations confondues.

La hausse des prix entraîne une augmentation de la valeur des productions animales de 14,5 % en 2022

Toutes les productions animales augmentent en valeur en 2022 dans un contexte de hausse des prix généralisée. Ainsi, la **production de gros bovins** dont les volumes sont à la baisse de près de 3 %, augmente néanmoins de 14,5 % en valeur, portée par une hausse des prix de 18 %. La baisse de la production en volume s'explique principalement par le recul des abattages de bovins en 2022 qui fait suite à la forte décapitalisation des cheptels en 2021. La tendance haussière observée sur les prix en 2021 se poursuit en 2022, la guerre en Ukraine faisant flamber les coûts de production des animaux.

La **production laitière** augmente de près de 17 % en valeur, avec des prix en forte hausse (+ 17,4 %), alors que la collecte est stable. Là aussi, la hausse des coûts de production, conjuguée à une baisse des disponibilités chez les principaux pays exportateurs, explique le niveau élevé du prix du lait en 2022.

Baisse des subventions d'exploitation

L'arrêt des aides exceptionnelles liées à la crise sanitaire du Covid-19

explique la baisse de 10,7 % des subventions d'exploitation en 2022 en région Centre-Val de Loire.

Consommations intermédiaires : + 23,6 % dans un contexte de forte hausse des prix des matières premières

Pour le compte provisoire, le volume effectif des consommations intermédiaires n'est pas connu et ne le sera qu'au moment du compte semi-définitif, en juillet 2024. Si les volumes apparaissent relativement stables (+ 1,7 %) aujourd'hui, ils pourraient in fine se contracter sous l'effet de comportements d'optimisation des dépenses face à la hausse inhabituelle du prix des intrants. C'est en effet la hausse moyenne de 21,5 % du prix des consommations intermédiaires qui explique la hausse de valeur observée en 2022. Les prix des engrais (+ 79,1 %), des produits pétroliers (+ 39,1 %) et des aliments pour animaux (+ 26,5 %) sont particulièrement concernés. Ce sont les postes les plus touchés par la hausse du coût des matières premières due aux effets conjugués de la sortie de crise sanitaire puis du conflit russo-ukrainien.

Au final, la hausse de la production serait plus que compensée par la hausse des consommations intermédiaires et la «valeur ajoutée brute au coût des facteurs» diminuerait de 5,2 % en 2022.

MÉTHODOLOGIE

Le compte spécifique de l'agriculture constitue un prolongement des travaux de comptabilité nationale menés pour l'ensemble de l'économie. Par rapport aux données du cadre central établi par l'Insee, il vise à fournir une description spécifique et plus détaillée de l'activité agricole, tout en restant totalement cohérent du point de vue des concepts et des évaluations. Les résultats relatifs aux comptes de l'agriculture concernent ici les comptes provisoires 2022 et semi-définitifs 2021.

DÉFINITION

La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture), élevage d'animaux, activités de travaux agricoles à façon, chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon.

La **production** de la branche agriculture est valorisée au prix de base. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

Les subventions à la branche agriculture sont scindées en **subventions sur les produits** et **subventions d'exploitation** : les premières représentent environ 10 % du total des subventions et prennent surtout la forme d'aides couplées animales (aide aux bovins allaitants). Elles sont prises en compte pour le calcul de la production au prix de base. Les subventions d'exploitation regroupent notamment l'ensemble des aides directes découplées (paiement de base, paiement vert, paiement redistributif), les aides agri-environnementales, les aides pour calamités agricoles.

Les **consommations intermédiaires** correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production. Elles sont essentiellement composées des intrants (énergies, semences, engrais et produits phytosanitaires, alimentation animale...).

En savoir plus :

Les comptes régionaux de l'agriculture : résultats provisoires de 2022 - Commission des comptes de l'agriculture de la nation (CCAN) – session du 6 juillet 2023

Site Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Site de la DRAAF : draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

